

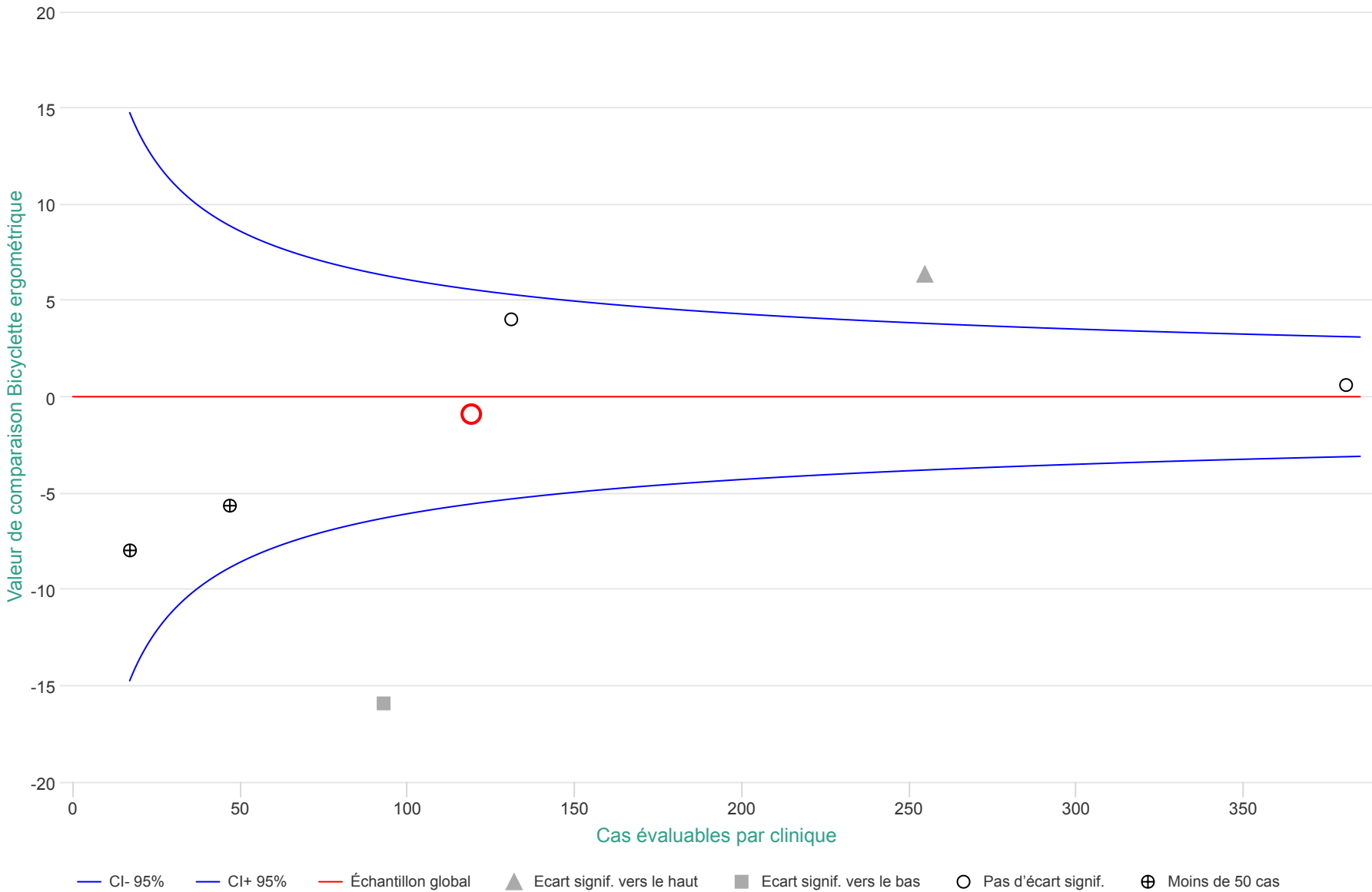
### Graphique 3: Résultats de mesure relatifs à la performance physique (bicyclette ergométrique)

Graphique en entonnoir:  
valeur comparative bicyclette  
ergométrique en fonction des  
cas évaluable par clinique en  
2019

#### Commentaire ANQ sur la comparaison présentée (Graphique 3)

Ce graphique présente les  
résultats de l'analyse épurée  
des risques pour  
l'amélioration de la capacité  
fonctionnelle physique pour  
les traitements du 01.01.2019  
au 31.12.2019 dans le domaine  
de la réadaptation cardiaque.  
Au total, 1'043 cas de 7  
cliniques ont été évalués.

Conformément aux directives  
de l'ANQ, il convient d'utiliser  
la bicyclette ergométrique  
pour mesurer la capacité  
fonctionnelle physique des  
patientes et patients  
cardiaques, pour autant que  
leur état de santé le permette.  
Sinon, le test de marche de 6  
minutes fait office  
d'alternative. Parmi les 15  
cliniques, sept établissements  
ont mis en œuvre les  
directives selon le manuel de  
l'ANQ et ont utilisé la  
bicyclette ergométrique pour  
le collectif de patientes et  
patients les moins limités.  
Pour ces cliniques,



l'échantillon clinique évalué dans le cadre du test de marche de 6 minutes représente donc plutôt les personnes les plus fortement limitées et non pas l'ensemble du collectif de patientes et patients de la clinique respective. Une comparaison directe des résultats du test de marche de 6 minutes entre les cliniques qui relèvent les tests de performance selon le manuel et les cliniques qui utilisent exclusivement le test de marche de 6 minutes n'est donc guère possible.